

<http://enseignants.se-unsas.org/La-ministre-annonce-la-creation-du-corps-des-psychologues-de-l-Education>



Enseignants de l'Unsa

La ministre annonce la création du corps des psychologues de l'Éducation nationale

- Je suis... - PsyEN -
Date de mise en ligne : jeudi 2 juillet 2015

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La ministre annonce la création du corps des psychologues de l'Éducation nationale

Najat VALLAUD-BELKACEM vient d'annoncer officiellement la création d'un corps unique de psychologues de l'Éducation nationale.

Lors des réunions des différents groupes de travail mis en place par le ministère, d'abord pour les Rased, puis pour l'orientation, et enfin pour le recrutement et la formation des psychologues, le SE-Unsa s'est fortement investi, pour faire reconnaître l'identité professionnelle et l'expertise des psychologues exerçant dans l'Éducation nationale.

Aujourd'hui, le ministère s'engage enfin à créer le corps unique des psychologues de l'Éducation nationale regroupant les actuels psychologues scolaires et conseillers d'orientation psychologues. Ces professionnels qui exercent une profession réglementée, bénéficieront d'un nouveau statut, de nouvelles modalités de recrutement et d'évolution de carrière. L'organisation de la profession participera à l'amélioration du lien école-collège qui fait partie des axes essentiels de la loi d'orientation et renforcera la place et le rôle des psychologues de l'EN, dans le service rendu aux élèves, aux familles et aux équipes éducatives.

Les réflexions engagées lors des réunions du groupe de travail ont permis l'élaboration d'un cahier des charges qui est maintenant terminé. Les services du ministère vont pouvoir commencer la rédaction du décret statutaire. Le SE-Unsa suivra, avec attention, la traduction réglementaire de ce cahier des charges.